



Alerte – Offre commerciale « Skillogs »

De nombreux départements ont alerté l'UMIH sur la proposition commerciale de l'organisme Skillogs. Cet organisme contacte directement les entreprises via le mail que vous trouverez ci-dessous :

De :Raphaël MORAGLIA <raphael.moraglia@skillogs.com>

Répondre à :Raphaël MORAGLIA <raphael.moraglia@skillogs.com>

Bonjour !

J'ai été ravi de découvrir votre restaurant récemment sur Tripadvisor. J'ai passé de nombreuses années à me consacrer à la restauration : tour à tour cuisinier, serveur, sommelier, et même co-gérant, c'est aujourd'hui en tant que reconverti que je vous écris. Pour vous proposer un partenariat.

Dans le cadre de l'expansion de l'entreprise Skillogs, j'ai développé un parcours d'apprentis qui seront en restaurant toutes les semaines ! Plus d'alternance.

De nombreux apprentis et restaurants ont déjà rejoint le programme.

Il me reste 500 postes d'apprentis, et souhaiterais vous proposer un (ou plusieurs) apprenti, qui ne vous coûtera que 300 euros, pas un centime de plus. Nous prenons en charge la formation, le paiement des salaires, tout !

*Vous ne payez que **300 euros**.*

C'est donc un programme qui allie deux avantages majeurs:

- **Plus d'alternance** : l'apprenti est en restaurant toutes les semaines, à raison de 30h/semaine
- **Nous prenons à notre charge le salaire de l'apprenti** (entre 650 et 900 euros par mois, sur 12 mois), seul est à votre charge le coût de formation, de 300 euros par apprenti, dont la seule contrainte est qu'ils doivent être réglés avant la date butoir des inscriptions à notre programme, le 1er mars.

Seriez-vous intéressés par recruter des apprentis dans le cadre de notre programme Apprentis - Les apprentis seront chez vous 12 mois, dès le mois de juillet 2018.

Merci de votre retour !

Cordialement,

Kind Regards,



Mit freundlichen Grüßen,



Raphaël MORAGLIA

CEO | Skillogs

E-mail : raphael.moraglia@skillogs.com

Station F - 55 Boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS - FRANCE

MailScanner soupçonne le lien suivant d'être une tentative de fraude de la part de "ioap-edu.us12.list-manage.com" www.skillogs.com



Cette proposition commerciale ne semble pas répondre au cadre réglementaire de l'apprentissage (alternance / prise en charge du salaire / temps de formation en CFA / convention création avec la région...)

Aussi, l'UMIH a interrogé les services compétents de l'Etat sur le caractère licite de cette proposition commerciale et nous tiendra informés de leur réponse et de notre action, dès réception de leurs éléments.

Dans l'attente, nous vous conseillons de ne pas donner suite à cette proposition.